



Demande d'exonération de la part fixe de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) pour l'année 2026

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : E-mail :

Atteste faire éliminer les déchets désignés ci-dessous :

.....
.....
.....

Par les prestataires suivantes :

.....
.....
.....

À joindre : justificatifs relatifs à l'élimination des déchets susnommés (contrat, factures récentes, etc.)

Sollicite une exonération de la part fixe de la TEOMi pour les locaux professionnels exploités, référencés au cadastre sous le numéro : pour l'année 2026.

Information : identification de la parcelle et de la section sur www.cadastre.gouv.fr

ATTENTION

Les demandes reçues hors délai ou incomplètes seront rejetées.

Fait à Le

Signature et cachet

Dossier complet, à envoyer avant le 31 août 2025 soit par e-mail (secretariat@grandouesttoulouse.fr), soit par courrier (10 rue François Arago · 31830 Plaisance-du-Touch.

Le Grand Ouest Toulousain Agglomération

10 rue François Arago · 31830 Plaisance-du-Touch

05 34 51 44 33 · contact@grandouesttoulouse.fr · www.grandouesttoulouse.fr